

Stratégie pour l'emploi des jeunes : l'Union nationale des Missions Locales engagée pour améliorer la formation, l'orientation et l'emploi des jeunes

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) a activement participé à la concertation préalable à la stratégie nationale pour l'emploi des jeunes, présentée le 16 juillet 2025 par Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi, Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, et Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. L'UNML revient sur les axes forts de sa contribution et réaffirme les principes fondamentaux qui guident le travail d'accompagnement des jeunes effectué par les Missions Locales depuis plus de 40 ans.

Contribution à la concertation

L'UNML a contribué à la concertation impulsée par la ministre chargée du Travail et de l'Emploi, en coopération avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les pistes d'action émanant de cette concertation doivent être enrichies et amendées dès septembre prochain avec les différents acteurs contributeurs.

Pistes d'action essentielles

L'UNML salue la volonté de co-construction de la stratégie pour l'emploi des jeunes et souligne que ses propositions rejoignent celles présentées lors du [Comité national pour l'emploi](#) le 16 juillet, notamment :

Rapprocher les jeunes du monde professionnel et renforcer la collaboration partenariale avec les entreprises.

Placer les expériences en entreprise au cœur de l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi.

Poursuivre la mise en œuvre du partenariat des Missions Locales avec France Travail et les ministères du Travail et de l'Éducation nationale dans le cadre du dispositif Avenir Pro.

Réaffirmer le rôle du réseau des Missions Locales d'appui aux instances des comités pour l'emploi (national et territorial) sur les travaux concernant les publics jeunes.

Inscrire au cœur des préoccupations la qualité de l'accompagnement réalisé en Mission Locale notamment dans les dispositifs contractualisés que sont le PACEA et le Contrat d'engagement jeune (CEJ).

Engagements et propositions

L'UNML, en tant que membre du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), contribue aux travaux et rapports des commissions du COJ.

Elle propose également de travailler à un accord-cadre national entre le réseau pour l'emploi (RPE) et l'Éducation nationale, ainsi qu'entre le RPE et l'enseignement supérieur, afin de dresser une feuille de route nationale déclinable et adaptable territorialement.

Mise en œuvre de la stratégie

L'UNML s'engage à travailler avec les ministères sur la déclinaison et la mise en œuvre de cette stratégie afin qu'elle réponde aux besoins et attentes des jeunes, des employeurs, comme de l'ensemble de la société.

Retour sur les fondamentaux

À la veille de mener ces actions dans un contexte économique extrêmement tendu, l'UNML appelle à garder le cap des fondamentaux de ce réseau, qui a développé une forte expertise des publics jeunes et de la mise en œuvre de politiques de jeunesse.

Un emploi durable : mieux répondre aux besoins d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre de s'insérer durablement dans l'emploi.

Les jeunes en parcours d'insertion sont aussi des citoyens : chaque jeune doit trouver sa place dans la société et reprendre confiance pour se projeter sereinement vers l'avenir.

Une politique globale pour l'insertion des jeunes : l'UNML salue la prise en main du champ complexe de l'emploi des jeunes par trois ministères différents et appelle à un pilotage interministériel pour un décloisonnement et une transversalité des politiques publiques.

Pour Stéphane Valli, président de l'Union nationale des Missions Locales, *"Les jeunes doivent être au cœur des politiques d'insertion et d'emploi. Pour atteindre les objectifs visés par la stratégie pour l'emploi des jeunes, il faudra pour les Missions Locales un cadre financier à la fois stable, souple et surtout pérenne pour assurer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi."*

Contacts presse

UNML - Edith Le Gourrier – 06.35.82.20.46 - elegourrier@unml.info

À propos de l'UNML

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux. Avec 6 800 lieux d'accueil, il maille

l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ce sont plus de 1,1 million de jeunes qui sont accompagnés chaque année par les Missions Locales dans leur parcours d'insertion, avec la prise en compte globale de leurs attentes.<https://www.unml.info>